

CONVOCATION DU 20 AOUT 2011

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU JEUDI 25 AOUT 2011

L'an deux mil onze, le vingt cinq aout à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Dominique CHAUVEL, Maire.

Étaient présents : Jean-Claude BAZIRE, Georges CAVEDONI, Claude JACQUES, Benoît MOREAU, Isabelle SAINT-SANS, Pierre COSTE.

Étaient absents excusés : Monsieur Jean-Christophe GOYON qui donne pouvoir à Monsieur Pierre COSTE ; Madame Suzanne BOUST qui donne pouvoir à Madame Dominique CHAUVEL ; Christophe SCHEPENS.

Madame Isabelle SAINT-SANS a été élue secrétaire.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé.

SCHEMA DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Madame Le Maire souligne que le schéma ne satisfait vraiment personne et que l'intercommunalité ne peut être que souhaitée et non imposée.

Madame Le Maire précise que la Communauté de Communes Entre Mer et Lin n'est pas concernée par ce schéma.

Madame Le Maire souligne qu'il faut de vrais projets pour une intercommunalité réussie non et pas un mariage contraint et forcé.

Il est procédé au vote pour ou contre le schéma de coopération intercommunale proposé par Monsieur Le Préfet de Seine Maritime .

Résultat : 0 vote pour et 10 votes contre.

Le Conseil Municipal de Sotteville sur Mer concernant la proposition de Monsieur Le Préfet de Seine-Maritime à propos du schéma départemental de coopération intercommunale propose la délibération suivante :

« Seule une intercommunalité fondée sur un projet de territoire et validée par les élus locaux peut être source de progrès et d'avancée. »

Le projet tel que présenté par Monsieur Le Préfet ne semble par répondre à cette attente.

Le Conseil Municipal souhaiterait que les élus locaux soient consultés bien en amont et non pas mis devant le fait accompli.

EAU

Madame Le Maire précise que le schéma proposé concernant l'eau et l'assainissement est de regrouper les syndicats car il y en beaucoup trop dans le département de Seine-Maritime.

Madame Le Maire souligne que la Commune de Sotteville sur Mer ne peut être que fière de son réseau d'eau et assainissement : des travaux ont été faits sur tout le réseau, la commune est quasiment entièrement raccordée, l'eau est de bonne qualité, un nouveau forage est en fonction et tout cela pour un coût pour l'usager plus que raisonnable.

Il est procédé au vote : pour ou contre la proposition de Monsieur Le Préfet »

Résultat : 0 vote pour et 10 votes contre.

Le Conseil Municipal de Sotteville sur Mer a montré son sérieux en matière d'investissement et de gestion concernant l'eau et l'assainissement et ne souhaite pas rejoindre le regroupement tel que proposé.

La séance est levée à 21h.